

SECRETARIAT D'ÉTAT A LA PRODUCTION INDUSTRIELLE.

SERVICE DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE.



BREVET D'INVENTION.

Gr. 18. — Cl. 1.

N° 876.230

Plumes à écrire.

SOCIÉTÉ ANONYME DES ÉTABLISSEMENTS STYLOMINE résidant en France (Seine).

Demandé le 14 juin 1941, à 11^h 12^m, à Paris.

Délivré le 27 juillet 1942. — Publié le 30 octobre 1942.

[Brevet d'invention dont la délivrance a été ajournée en exécution de l'article 11, § 7, de la loi du 5 juillet 1844 modifiée par la loi du 7 avril 1902.]

Les plumes à écrire comportent en général deux becs dont le fléchissement sous la pression de la main établit le contact des pointes avec le papier et provoque l'arrivée de l'encre.

Les pointes des plumes à écrire n'étant jamais parfaitement sphériques ou même grosses ou bien arrondies, les plumes ont tendance à gratter. Lorsqu'en écrivant la plume se déplace parallèlement à la projection sur le papier de l'axe de la fente séparant les deux becs, ceux-ci n'ont pas tendance à gratter, même s'ils ne sont pas de forme parfaitement glissante. Mais lorsque les becs de la plume appuient fortement leurs pointes sur le papier et que l'on opère une translation dans un sens perpendiculaire ou presque à la projection sur le papier de la fente séparant les deux becs : ceux-ci ont tendance à gratter, pour les raisons suivantes : les extrémités des becs en contact avec le papier sont en général bien arrondis à l'extérieur mais les angles intérieurs de ces becs provoqués par le fendage de la plume le sont rarement bien et ne peuvent même pas l'être dans le cas des plumes fines, surtout pour les plumes ordinaires. Dans l'écriture normale de droite à gauche, c'est le plus souvent l'angle extérieur droit du bec de droite qui porte sur le papier ainsi

que l'angle intérieur droit du bec de gauche.

Le premier est facilement bien arrondi par les procédés usuels de fabrication mais pas l'autre. Et cet autre provoque le désagréable grattage qui peut devenir même désastreux si le papier est médiocre.

Si nous nommons bec principal le bec qui dans l'exemple envisagé se trouve à droite de la fente, nous pourrions décrire comme suit l'objet de la présente invention. Afin d'éviter l'inconvénient de « grattage » sus-exposé, l'invention consiste en une plume à deux ou plusieurs becs dont le bec principal est le moins souple par construction. Dans le cas le plus général, les usagers inclinent une plume à deux becs de telle sorte que la pointe de droite entre la première en contact avec le papier, et nous construirons le bec de droite moins souple que l'autre. Il y aura alors une flexion du bec de droite appuyant sur le papier qui donnera à l'écrivain l'impression de plus ou moins grande mollesse de sa plume. Puis le bec de gauche (bec très souple) venant en contact à son tour avec le papier donne à ce bec un contact restant léger quelle que soit la pression exercée sur le bec principal (bec de droite) et de ce fait n'accroche pas le papier même si l'angle qu'il présente ne possède pas un arrondi à grand rayon.

Prix du fascicule : 10 francs.

Ce bec le plus souple peut être dénommé « bec suiveur » comme l'autre vient de l'être « bec principal ». Le bec suiveur garde le contact avec le papier (ou peu s'en faut)

5 dans tous les cas.

Bien entendu l'objet de l'invention peut être réalisé par tous les moyens techniques convenables dont les plus simples sont : l'amincissement de l'un des becs de la plume, le rendant plus souple que l'autre, ou une 10 diminution de sa section, soit par une fente supplémentaire sensiblement parallèle à la fente principale soit par une nette différence de forme au découpage ou par tout 15 autre moyen. De même des nervures ren-

dant l'un des becs plus rigide que l'autre ou tout autre procédé durcissant la matière d'un bec ou amollissant l'autre ou les autres ne seraient qu'une variante de ladite invention. De même la plume pourrait être en 20 une ou plusieurs pièces.

RÉSUMÉ.

Une plume à écrire dont un des becs est plus rigide que l'autre ou les autres. Cet autre ou ces autres n'exerçant qu'une très 25 faible pression sur le papier afin de ne pas le gratter jusqu'à l'arracher ou seulement fournir une impression désagréable.

SOCIÉTÉ ANONYME
DES ÉTABLISSEMENTS STYLOMINE.